



MARTINE  
BERTHET

SENATRICE DE LA  
SAVOIE

*Membre de la  
Commission des  
Affaires Économiques*

*Membre de l'Office  
Parlementaire  
d'Évaluation des  
Choix Scientifiques et  
Technologiques*

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE DE  
LA SAVOIE

*Canton Albertville I*

*Présidente de la 5<sup>ème</sup>  
Commission*

ANETT

*Vice-Présidente*

Albertville, le 08 juillet 2024

*Nos réfs : MB/TG*

Madame le Maire,  
Monsieur le Maire,

Depuis l'annonce par le Président de la République de la dissolution de l'Assemblée Nationale, je suis interpellée par plusieurs d'entre vous qui m'exposent les difficultés rencontrées par leurs communes à organiser les élections législatives dans des délais très courts.

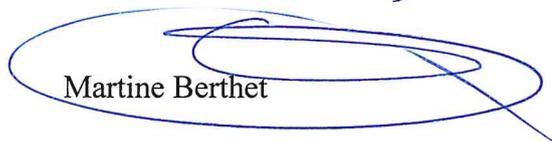
En effet, cette nouvelle organisation d'élections si proche des élections européennes a généré, pour de nombreuses communes, beaucoup de frais imprévus. L'annulation des réservations de salles et des manifestations ainsi que les heures supplémentaires du personnel communal ont dû être compensées financièrement.

J'ai demandé à la Fédération des Maires de Savoie de mettre en place une consultation auprès de vous-même afin d'obtenir des retours des perturbations et des frais supplémentaires engendrés par ces élections législatives précipitées. Aussi, je vous remercie par avance de bien vouloir me transmettre les éléments relatifs à votre commune et/ou à la Fédération des Maires de Savoie afin de contribuer à ce recensement.

A l'issue de celui-ci, je me propose de faire une interpellation bien documentée auprès du Président de la République et de son nouveau Gouvernement afin qu'une compensation financière puisse être accordée aux communes pour lesquelles cela s'avèrerait nécessaire.

Je me tiens à votre écoute et vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

*Bien à vous,*

  
Martine Berthet